
AVIS

FLOIRAC – ZAC DES QUAIS

CONCERTATION RELATIVE À LA MODIFICATION DU DOSSIER DE CRÉATION

CLÔTURE

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux informe le public que la concertation ouverte le 19 avril 2013, relative à la modification du dossier de création de la ZAC des Quais à Floirac, prendra fin le 20 décembre 2014.

Le public peut inscrire ses observations jusqu'à cette date, sur le registre ouvert à cet effet, soit en Mairie de Floirac, soit dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux - Immeuble Laure Gatet, 10ème étage – 39-41, cours du Maréchal Juin 33000 Bordeaux, de 9h à 17h, ainsi que sur le site internet : www.participation.lacub.fr

A l'issue, le Conseil Communautaire approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.